

Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (Plan Urbanisme Construction Architecture)

Institut d'urbanisme de Lyon (Université de Lyon)

Centre d'études en aménagement du territoire (CREAT – Université catholique de Louvain)

Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT – Ecole Fédérale Polytechnique de Lausanne)

Agence d'urbanisme de la région stéphanoise (EPURES)

*Plateforme internationale d'échanges sur les  
agglomérations urbaines  
Saint-Etienne, 19, 20 et 21 juin 2008*

---

***La ville : la concevoir pour demain, la  
fabriquer au quotidien***

---

*Présentation de la thématique et programme*

## A- Présentation de la thématique de la plateforme

Les premières séances de la plateforme qui se sont tenues à La Chaux de Fond (2004) et à Namur (2005) avaient porté sur les outils et les dispositifs d'action pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'agglomération. Les séances suivantes de la plateforme avaient été bâties davantage sur des entrées thématiques avec la question de l'impact de l'internationalisation de l'économie sur les dynamiques des agglomérations à Bâle en 2006 et la question de la mobilité à Liège en 2007.

Cette 6<sup>ème</sup> plateforme se propose de revenir à la question des outils dans le gouvernement des agglomérations en s'interrogeant sur l'utilisation des démarches de planification et de projet dans l'aménagement des agglomérations et en particulier sur les modes de faire locaux retenus pour articuler ces deux registres d'action. Quelles sont les formes d'articulation entre plan et projet ? Peut-on essayer d'identifier les gains, les effets positifs retirés de cette articulation ? Peut-on identifier une spécificité de l'articulation plan/projet à l'échelle de l'agglomération par rapport à l'échelle communale par exemple ?

Le choix de cette thématique pour la 6<sup>ème</sup> plateforme s'appuie sur un constat. Alors que semblait se dessiner, au milieu des années quatre vingt dix, un abandon progressif de la planification au bénéfice de l'élaboration des projets, c'est davantage à une coexistence de ces deux registres d'action que nous assistons aujourd'hui. Ils fonctionnent concomitamment avec bien entendu selon les contextes locaux des situations où la planification est forte et d'autres situations où la priorité est donnée au projet.

Nous proposons de définir le plan comme une démarche fixant des objectifs de moyen et long termes et déterminant les dispositifs d'action permettant d'atteindre ces objectifs. Le plan regroupe des démarches, des outils,... relevant du champ normatif et/ou du champ stratégique. Notre définition du plan ne renvoie donc pas à une définition strictement juridique. Nous proposons de définir le projet comme une démarche de court terme dédiée à une intervention opérationnelle (opérations d'aménagement, projets d'infrastructure, projets culturels,...).

Nous proposons, lors des travaux de la 6<sup>e</sup> plate-forme, d'analyser les implications, les conséquences de cette forme actuelle de la régulation territoriale en s'interrogeant notamment à partir des questions suivantes.

### **1) Qu'est-ce que planifier aujourd'hui ? Qu'entend-on par les démarches de projet ?**

Cette première entrée visera à échanger sur des éléments de définition, sur ce que recouvrent les termes de plan et de projet.

Quelles sont les procédures et les démarches rattachées au vocable du plan et celles rattachées au vocable du projet ? Comment ont-elles évolué au cours de la période récente ? Quelle est l'influence des contextes nationaux et locaux dans le contenu et la conception de ces procédures ?

Quels sont les outils mis en place dans le registre de la planification et dans celui du projet ?

### **2) Comment sont articulés le plan et le projet dans les stratégies d'agglomération ?**

Est-ce que la stratégie d'agglomération repose sur une intégration, sur une articulation entre plan et projet ? Si oui, de quelle façon ?

Quelle est la nature des interactions entre procédures/démarches visant à la conception et celles visant à la production urbaine ? Comment sont appréhendées les relations entre le plan et le projet dans l'élaboration des stratégies d'agglomération ? Cherche-t-on à les articuler, est-il possible de le faire ? Avec quelles techniques ?

Assiste-t-on à une « ignorance » mutuelle plutôt qu' à une déconnexion des deux registres d'intervention ?

Comment ces interactions ont-elles évolué dans le temps ? Quelles ont été les contraintes les plus fortes qui expliquent les évolutions constatées ? Des contraintes financières (par exemple la demande croissante exprimée par des financeurs tels que les Régions, les Cantons qui souhaitent, en préalable, que les projets soient inscrits en référence aux démarches de planification) mais aussi d'éventuelles « carottes financières » ? Des contraintes réglementaires ?

Le fait de travailler à l'échelle de l'agglomération implique-t-il une interaction particulière du plan et du projet par rapport à l'échelle communale par exemple ?

Les présentations de cas et les échanges devront en particulier s'attacher à montrer comment concilier la poursuite d'objectifs de long terme et une réactivité par rapport à des opportunités. La production de valeurs et de représentations et leur diffusion auprès des acteurs opérationnels constitue-t-elle une réponse à cette problématique ? Comment mener la négociation dans la conduite d'un projet opérationnel pour que celui-ci aboutisse tout en s'inscrivant dans les finalités qui lui étaient assignées à son démarrage ?

### **3) Quels sont les gains d'une articulation entre plan et projet dans la conduite d'une stratégie d'agglomération ?**

Par sa formulation, cette question peut susciter des réactions. Mais l'idée est de s'interroger sur les apports, mais aussi les limites, liés à une recherche d'articulation entre les démarches de planification et de projet dans la conduite des politiques d'agglomération. Pourquoi maintenir une activité de planification si celle-ci ne rend pas plus efficace la délivrance des projets ? Inversement pourquoi les acteurs publics devraient-ils financer et impulser des projets si les dynamiques privées peuvent les réaliser ? Ne devraient-ils pas se

cantonner à une posture de définition des objectifs généraux et de négociation avec les acteurs privés ?

Quels sont donc les apports d'une démarche articulée plan / projet par rapport à d'autres styles de conduite des stratégies d'agglomération qui ne reposeraient que sur des démarches de planification ou de projet ?

Pour réfléchir à cette question, nous proposons plusieurs angles d'analyse.

a) Est-ce que l'articulation plan/projet permet d'accéder à une maîtrise du développement de l'agglomération ? Maîtrise-t-on mieux les dynamiques urbaines grâce à une intégration de ces deux formes de management urbain ?

b) Est-ce que l'articulation plan/projet permet de structurer une gouvernance locale ?

Parvient-on à mettre en place des coalitions d'acteurs qui coopèrent dans la durée en faveur d'objectifs clairement identifiables ? Est-ce que l'interaction plan/projet permet de mener de front une association avec les acteurs économiques (entreprises, promoteurs) et une implication des habitants, des associations ? Comment passer d'un partenariat public-privé souvent constitué à l'échelle d'un projet opérationnel à un partenariat public-privé plus global contribuant à la stratégie économique et sociale de l'agglomération et s'inscrivant dans sa dynamique ?

A l'inverse, est-ce que la coexistence de ces deux formes d'action ne conduit pas à multiplier des scènes d'action collective étanches entre elles ? N'assiste-t-on pas à la « juxtaposition » de deux types de système d'acteurs : celui se structurant dans le cadre des démarches de planification (conseil de développement,...) et celui se formant à l'occasion des projets (investisseurs, habitants) ?

Comment déplacer les lignes de clivage entre ces deux types de systèmes d'acteurs ? Comment amener les acteurs de la planification stratégique à s'investir dans des chantiers opérationnels ? Comment diffuser les objectifs généraux inscrits dans les démarches de planification auprès des acteurs opérationnels (opérateurs immobiliers, habitants) ? Comment faire en sorte qu'ils se les réapproprient et les mettent en œuvre au travers de leurs interventions ?

## **B - Organisation des travaux de la plate-forme**

***La mention des intervenants et des cas présentés doit être considérée comme provisoire à ce stade d'élaboration du programme de la plate forme***

### **Jeudi 19 juin matin : musée d'art moderne de Saint-Etienne (ligne 4 tram direction hôpital nord – arrêt musée d'art moderne)**

8h30 Accueil des participants

9h – 11h30 : Exposés introductifs de présentation de la région stéphanoise et des politiques urbaines menées sur ce territoire.

- l'agglomération stéphanoise : son développement économique, sa sociologie, son histoire institutionnelle et politique (A. VANT, M. BELLET, G.PINSON – Université Jean Monnet)
- les démarches de planification sur la région urbaine de Lyon et dans le Sud Loire (Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, EPURES)
- le projet d'agglomération et le projet de ville (Saint-Etienne Métropole, Ville de Saint-Etienne, Etablissement Public d'Aménagement)

Questions / Réponses

11h30 – 12h : Pause

12h – 13h : Présentation de la thématique retenue pour la 6<sup>e</sup> plate forme : cadrage théorique (P. BOINO)

13h – 14h : Buffet

### **Jeudi 19 juin après midi : musée d'art moderne de Saint-Etienne (ligne 4 tram direction hôpital nord – arrêt musée d'art moderne)**

14h : Départ des groupes pour les visites

Visite A : Quartier du Crêt de Roc (quartier d'habitat ancien à proximité immédiate du centre vieille et sur un site collinaire. Ce quartier est en cours de requalification : opérations de démolitions/reconstructions, réhabilitations de grande ampleur).

Visite B : Quartier de Châteaureux (quartier mixte habitat/activités économiques en mutation avec l'arrivée du tramway, la construction du siège social de Casino et plusieurs projets immobiliers)

Visite C : Quartier Carnot / Plaine Achille (quartier avec de nouveaux grands équipements : Cité internationale du Design, ZENITH, pôle d'enseignement supérieur et avec des projets immobiliers importants).

***Merci d'indiquer deux choix de visite dans le formulaire fourni à la fin de ce document.***

16h30 : retour au musée d'art moderne et pause café

17h – 19h : Table ronde sur le cas stéphanois animée par M. BONNEVILLE (membre du conseil de développement de l'agglomération, professeur des universités) avec la présence d'élus, de représentants économiques et associatifs.

19h – 19h30 : Présentation des ateliers se tenant le lendemain matin (P. BOINO)

20h : dîner

### **Vendredi 20 juin matin**

8h30 Accueil des participants dans les lieux où se tiennent les ateliers

9h00 – 11h00 : Cas d'étude sur l'articulation plan/projet dans différentes agglomérations

Trois ateliers se tiendront en parallèle mais dans des lieux différents. La distribution des cas a été préparée afin de confronter des contextes économiques et des contextes institutionnels différenciés au sein d'un même atelier.

#### **Atelier 1 - musée d'art moderne de Saint-Etienne (ligne 4 tram direction hôpital nord – arrêt musée d'art moderne) :**

Nantes

Montréal

Ile de France

Clermond-Ferrand

*Animateur et rapporteur : Louis Boulianne (CEAT – Lausanne) et Rémi Dormois (Epures – Saint-Etienne)*

#### **Atelier 2 - agence d'urbanisme de Saint-Etienne (ligne 9 direction Montreynaud – arrêt productique) :**

Québec

Lyon

Lausanne

Liège

*Animateur et rapporteur : Patrice Aubertel (PUCA – Paris) et Yves Hanin (UCL – Louvain)*

#### **Atelier 3 - agence d'urbanisme de Saint-Etienne (ligne 9 direction Montreynaud – arrêt productique) :**

Besançon

Saint-Étienne

Bruxelles

Ottawa

Neufchâtel

*Animateur et rapporteur : Helen Barthe Batsalle (UCL – Louvain) et Paul Boino (IUL - Université de Lyon)*

11h00 – 11h 30 : Regroupement des participants au musée d'art moderne et pause café

11h30 – 13h : Restitution des échanges des ateliers et discussion

13h – 14h : Buffet

14h – 16h : Séance plénière sur quels apports / limites de l'articulation plan/projet dans les stratégies d'agglomération

Cette séance regroupera l'ensemble des intervenants des ateliers tenus dans la matinée et sera animée par M. Rey (Consultant – Lausanne).

16h – 16h30 : Pause café

16h30 – 18h : L'articulation plan / projet permet-elle d'accéder à une capacité de régulation du développement urbain ? Discussion et échanges

18h30 – 20h : visite du musée d'art moderne

20h : dîner au musée d'art moderne

### **Samedi 21 juin matin**

9h : Accueil à l'agence d'urbanisme (ligne 9 direction Montreynaud – arrêt productique)

9h30 – 10h 30 : Bilan de la plateforme

10h30 – 11h Suites de la plate-forme... l'année prochaine à Montréal.

11h : fin des travaux de la 6<sup>ème</sup> plate forme

## **6<sup>e</sup> plate forme internationale des agglomérations**

19 – 21 juin à Saint-Etienne (France)

### **Bulletin d'inscription**

**(à renvoyer par fax au plus tard le vendredi 16 mai : (00 33) 04 77 92 84 09)**

Les déplacements et les repas du jeudi et du vendredi sont pris en charge par l'organisation.

Chaque participant finance et réserve son propre déplacement et l'hébergement (cf. liste des hôtels ci-jointe)

Nom :

Prénom :

Institution de rattachement :

Participera à la plate forme le 19 juin matin : oui – non

Participera au déjeuner le 19 juin midi : oui – non

Participera à l'après midi du 19 juin après midi : oui – non

Choix n°1 pour les visites du 19 juin après midi (visite A, B ou C) :

Choix n°2 pour les visites du 19 juin après midi (visite A, B ou C) :

Participera au dîner du 19 juin soir : oui – non

Participera à la plate forme le 20 juin matin : oui – non

Participera au déjeuner le 20 juin midi : oui – non

Participera à l'après midi du 20 juin après midi : oui – non

Participera au repas collectif du 20 juin soir : oui – non

Participera à la plate forme le 21 juin matin : oui – non

Menu végétarien : oui – non

### **Contacts à l'agence d'urbanisme de Saint-Etienne :**

Monique CATESSON (00 33 (0)4 77 92 84 01, [mcatesson@epures.com](mailto:mcatesson@epures.com))

Rémi DORMOIS (00 33 (0)4 77 92 84 02, [rdormois@epures.com](mailto:rdormois@epures.com))

Simone DUPLAN (00 33 (0)4 77 92 84 07, [sduplan@epures.com](mailto:sduplan@epures.com))

## **6<sup>e</sup> plate forme internationale des agglomérations**

19 – 21 juin à Saint-Etienne (France)

### **Liste des hôtels**

#### ***Hôtels situés près du lieu des rencontres***

Hôtel AUSTRIA : 2 étoiles (21 Place Massenet-quartier la Terrasse)

Près du Musée d'Art Moderne

Près ligne transports en commun (Tram)

Tel : 04 77 93 47 77

Fax : 04 77 92 54 32

[www.hotel-austria.fr](http://www.hotel-austria.fr)

Hotel IBIS : 2 étoiles (32 place Massenet-quartier la Terrasse)

Près du Musée d'Art Moderne

Près ligne transports en commun (Tram)

Tel : 04 77 93 31 87

Fax : 04 77 93 71 29

Hotel Grill Campanile

Rue de l'Artisanat

42390 Villars

(environ 400 m à pied du lieu des rencontres)

Tel : 04 77 92 37 37

Fax : 04 77 93 18 58

stetienne.villars@campanile.fr

#### ***Hotels situés près de la gare***

Hotel IBIS : 2 étoiles (Gare de St Etienne Chateaucieux)

Avenue Denfert Rochereau

Proximité immédiate de la Gare SNCF

Proximité immédiate lignes de Transports en commun (Bus-Tram) - ligne 9 ou D

Tel 04 77 37 90 90

Fax 04 77 38 47 65

Hotel Brasserie d'Anjou : 2 étoiles (Gare de St Etienne Chateaucieux)- ligne 9 ou D

33 Avenue Denfert Rochereau

Proximité immédiate de la Gare SNCF

Proximité immédiate lignes de Transports en commun (Bus-Tram)

Tel 04 77 32 34 36

Fax 04 77 41 80 54

[www.hotel-brasserie-anjou.com](http://www.hotel-brasserie-anjou.com)

Hotel.anjou@gmail.com

#### ***Hôtels situés en centre ville***

Hôtel TENOR : 2 étoiles (12 rue Blanqui)

En plein centre

Près Mairie St Etienne

Près restaurants

Près tous transports en commun

Tel : 04 77 33 79 88  
Fas 04 77 41 69 81  
[www.hoteltenor.com](http://www.hoteltenor.com)  
contact@hotel.tenor.com

Hôtel du Cheval Noir (2 étoiles)  
En plein centre  
Près Mairie St Etienne  
Près restaurants  
Près tous transports en commun  
11, rue François Gillet  
42000 Saint-Etienne  
Tél. : 04 77 33 41 72  
Fax : 04 77 37 79 19  
[hotel.chevalnoir@free.fr](mailto:hotel.chevalnoir@free.fr)

### ***Hôtels situés à l'extérieur du centre ville***

Hôtel MERCURE : 3 étoiles  
Rue de Wuppetal  
Tel 04 77 42 81 81  
Fax 04 77 42 81 82  
Près Parc de L'Europe  
Pas trop éloigné transports en commun  
Mais véhicule préférable pour déplacements (accès depuis Lyon : à l'entrée de Saint-Etienne suivre RN88 Le Puy en Velay et sortie Le Rond Point, suivre ensuite fléchage de l'hôtel)  
H1252@accor.com

Hotel ASTORIA : 3 étoiles  
(hotel dans un cadre très agréable)  
Le rond point rue Henri Déchaud  
Tel 04 77 25 09 56  
Fax 04 77 25 58 28  
Pas trop éloigné transports en commun  
Mais véhicule préférable pour déplacements (accès depuis Lyon : à l'entrée de Saint-Etienne suivre RN88 Le Puy en Velay et sortie Le Rond Point, suivre ensuite fléchage de l'hôtel)  
[www.astoria-saint-etienne.com](http://www.astoria-saint-etienne.com)

### **Quelques sites web utiles**

Site de l'agence d'urbanisme (plan d'accès pour le samedi matin)  
[www.epures.com](http://www.epures.com)

Site de la société de transport en commun de l'agglomération stéphanoise  
[www.stas.tm.fr](http://www.stas.tm.fr)

Site de l'office du tourisme de d'agglomération de Saint-Etienne  
[www.tourisme-st-etienne.com](http://www.tourisme-st-etienne.com)